

Annexe I

Aitor Ibarrola
Chemin des Clos 117A
1024 Ecublens

Ecublens, le 10.04.2017

Monsieur le Président du Conseil communal,
Cher Aitor,

Mon déménagement hors de la commune d'Ecublens me contraint à donner ma démission du conseil communal pour le 10.04.2017.

Je te remercie de bien vouloir faire le nécessaire et te transmets, cher Aitor, mes meilleures salutations.

Hayz Gilbert

**Philippe
Casse** 20, avenue du Tir-Fédéral
CH-1024 Ecublens
T +41 21 545 73 10
philippe.casse@bluewin.ch

Annexe II

Monsieur Aitor Ibarrola
Président du Conseil communal
Chemin des Clos 117 A
1024 Ecublens

Objet | **Renoncement**


Ecublens, le 22 avril 2017

Monsieur le Président,

Depuis les dernières élections communales, je suis le premier de la liste des «viennent-ensuite» du groupe des Verts.

Or, devant quitter la commune d'Ecublens à la fin du mois d'août, je vous informe que je renonce à siéger au Conseil communal.

En vous remerciant d'avance de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.


Philippe Casse



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 27 avril 2017.....

Type : Postulat Motion Amendement

Autre (préciser) : _Voeu_

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Comme vous avez pu le constater une grande partie de la Commission des Finances s'est abstenue au moment du vote sur l'examen de ce préavis. J'aimerais vous expliquer pourquoi de mon côté je me suis abstenu. Dès lors, je ne vais pas parler au nom de la Commission des Finances mais en mon nom propre. De même, je précise que je ne suis nullement opposé à cet investissement.

Un petit rappel des faits pour commencer. La Commission des Finances a bien reçu une planification financière pour les années 2017 et suivantes. Elle a été présentée et discutée lors de l'examen du plafond d'endettement. Elle a été rediscutée lors de l'examen du préavis qui nous occupe ce soir. Qu'est-ce que cette planification explique ou expose ? Elle indique le manque de financement des investissements des années à venir à point d'impôt constant par rapport à aujourd'hui, c'est-à-dire 62. Le manque de financement est flagrant dès 2019. Aucune mesure précise pour combler le financement n'est proposé dans cette planification, la Municipalité désirant se laisser le temps d'explorer toutes les pistes des augmentations de revenu possible.

Qu'en est-il maintenant de notre préavis de ce soir. Le préavis mentionne que l'augmentation des revenus (je précis qu'augmentation des revenus ne signifiant pas uniquement point d'impôt) doit intervenir dès la fin des travaux du collège Croset-Parc. Cela a été confirmé lors de la séance avec la Commission des Finances. Ma compréhension – et la Municipalité peut me corriger ce soir si nécessaire – est qu'il n'est pas prévu d'adresser cette problématique avant ou bien avant. Il me semble que nous sommes dans une situation : « investissons et nous verrons ensuite comment financer ». Selon moi, considérant l'importance de l'investissement, il aurait été bienvenu d'avoir une communication plus claire et détaillée (au minimum avec la Commission des Finances) sur quand et comment la Municipalité pensait (financer cette investissement), adresser (et aborder) la problématique de l'augmentation des revenus plutôt que simplement la seule information - et je cite le préavis - « une adaptation des revenus de fonctionnement permettant d'assumer les nouvelles charges induites par cet investissement sera nécessaire dès l'achèvement de la construction ».

Sur la base de ce qui précède, il n'est à mon avis pas opportun d'attendre plus longtemps pour discuter des pistes d'ajustements des revenus. Il s'agit là de mon avis, chacun pouvant le partager ou pas. Il me semble néanmoins qu'il soit partagé par un grand nombre des membres de mon Groupe. En effet, personne tant au niveau des personnes morales que physiques n'aime rester dans l'incertitude ou tout du moins ne pas avoir des informations sur les pistes explorées ou à explorer. Aujourd'hui, nous avons assez d'éléments pour vouloir adresser ce point rapidement :

- faible marge d'autofinancement
- financement du collège qui nous occupe ce soir ;
- re-financement du CSC, ce dernier ayant été principalement financé par la transaction sur les SIE si je ne fais erreur ;
- financement des charges d'exploitation des 2 biens précités ;
- financement de l'accueil en milieu scolaire et para-scolaire
- financement d'une possible salle triple. Pour rappel, elle est au plan des investissements de la législature ;
- ainsi que le financement des charges de fonctionnement, globalement en augmentation depuis 2010 du simple fait de l'augmentation de la population.

En conclusion et pour terminer, j'aimerais donc adresser un vœu à la Municipalité pour que cette dernière communique rapidement au Conseil un plan précis de quand et comment la problématique l'augmentation des revenus sera adressée.

Merci de votre attention.

Eric Darbellay

Nom, prénom : Darbellay Eric
Signature :



Conseil communal
Ecublens VD

Annexe IV
Réponse en cours de
Conseil : D. Ch. Jaeder, Syndic

Ecublens VD, le 27 avril 2017

Type :

Postulat

Motion

Amendement

Autre (préciser) : Interpellation

→ classe'

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

L'entreprise du groupe américain Thermo Fisher, spécialisée dans la production de spectromètres, a décidé récemment, sans communication préalable, de délocaliser une partie importante de son site d'Ecublens vers la République tchèque, entraînant la suppression de 106 des 165 postes.

Suite au refus de la Direction de négocier, le personnel s'est mis en grève. La fin de la grève a été prononcée aujourd'hui, suite à un protocole d'accord sur la procédure de consultation conclu entre les parties, la Direction, les représentants du personnel et le syndicat Unia. Sans pouvoir présumer de l'issue du conflit, cette tentative de délocalisation n'est pas la première dans la région et on peut s'attendre dans un futur proche à une répétition de ce type d'opération, soit pour des raisons d'optimisation fiscale en rapport avec la RIEIII ou tout simplement pour maximiser les profits en déplaçant les sites de production vers des pays où les coûts de production, la main d'œuvre en particulier, sont plus avantageux.

Fort de ce constat, j'aimerais poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. La Municipalité d'Ecublens a-t-elle été mise au courant par l'entreprise Thermo Fisher de la décision de délocaliser vers la République tchèque une part importante de son usine de production, affectant 106 des 165 postes du site d'Ecublens ?
2. L'entreprise Thermo Fisher bénéficie-t-elle d'un forfait ou d'un arrangement fiscal ?
3. La Municipalité connaît-elle les motivations profondes de Thermo Fischer dans cette opération ?
4. Que compte, respectivement que peut, faire la Municipalité si la délocalisation est confirmée au terme de la procédure de consultation pour tenter de garder les emplois menacés sur le site d'Ecublens ?
5. Quelle est la politique de la Municipalité pour faire face à ce type de situation, a-t-elle mis en place une procédure ou compte-t-elle agir au cas par cas ?
6. La Municipalité a-t-elle des informations sur d'autres cas similaires à Thermo Fisher qui pourraient survenir dans un avenir proche ?

Je remercie la Municipalité de répondre sans tarder à ces questions.

Germain Schaffner

Nom, prénom : Schaffner Germain

Signature : 

Développement du postulat: “des jardins partagés à Ecublens ?”

Popularisés par le film “Demain” et adoptés avec succès par plusieurs initiatives locales, les jardins partagés sont en train de se développer dans de nombreuses villes. Lausanne, Vevey, Morges, Renens et bientôt Chavannes ont mis en place des jardins potagers urbains selon différentes formules. Avec son slogan “Ville et Campagne”, la commune Ecublens est idéalement placée pour prendre part à ce large mouvement participatif.

En deux mots, les jardins partagés ou “plantages” sont des potagers urbains que l’on trouve à quelques minutes à pied de chez soi. Ils sont ouverts à tous et chacun peut y investir un peu de son temps et profiter de la récolte. Ils sont implantés sur des toutes petites parcelles dans des lieux inutilisés, sur des pelouses, sur des plates-bandes, ou aux abords des places de jeux d’immeubles. Les structures sont légères, parfois ce sont de grands bacs posés sur des palettes. Ce concept de potagers urbains est complémentaire aux jardins familiaux qui sont constitués de grandes parcelles privatives éloignées du domicile. Il ne s’agit en aucun cas d’avoir une production agricole marchande ; avec les jardins partagés, on est davantage dans le domaine du plaisir de jardiner et de la convivialité avec le voisinage.

Le retour des expériences menées dans les villes voisines est excellent. Les jardins partagés permettent de créer ou recréer localement du « vivre-ensemble ». Dans notre société plutôt marquée par l’individualisme, ces jardins permettent de renforcer les liens et favoriser les échanges entre les habitants des quartiers. Bien plus qu’un nouveau mode de production alimentaire, les jardins partagés sont un moyen de promotion :

- de la santé, en incitant à pratiquer une activité de plein air et à découvrir des produits alimentaires plus sains;
- de l’éducation par la transmission de savoir des ainé(e) s aux plus jeunes;
- de la cohésion sociale en stimulant les liens intergénérationnels et les contacts interculturels;
- de la protection de l’environnement par la production d’aliments sans usage de produits phytosanitaires;
- du maintien du contact des citoyens avec la terre et la nature.

Dans un premier temps, le but est de démarrer un projet à Ecublens à l’aide d’actions très simples, et de le faire évoluer, par la suite, vers d’autres formules plus ambitieuses en fonction des attentes des habitants et du retour des premières expériences.

La mise en place de ces jardins nécessite un minimum de coordination entre les différents acteurs. Les services communaux devraient être en mesure d’assurer cette coordination et de fournir des aides ponctuelles ainsi qu’un suivi sans trop bousculer l’organisation du travail des uns et des autres. Les différentes tâches identifiées sont :

- Répertorier des zones potentielles sur des terrains publics et inciter des gérances à proposer des petits coins de jardinage autour des immeubles sur des terrains privés (une expérience est en cours à la Cocarde à Ecublens).
- Sonder la population et communiquer autour du concept pour déclencher la participation de la population, des familles, des écoles, des associations, des 55+, ...
- Proposer une charte d’utilisation très simple basée sur le bon sens.
- Assurer un entretien minimum par les services de la commune, par exemple pour avoir un œil sur le jardin et faire quelques arrosages d’été.

Le développement de plantage est inscrit comme une mesure du plan directeur intercommunal actuellement à l’étude. Les potagers urbains sont également un des jalons de la politique de développement durable du Canton de Vaud comme en témoigne le feuillet ci-joint.

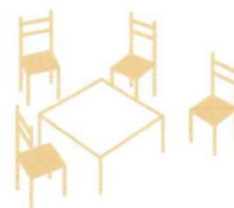


Photo extraite de “Plantages, Lausanne, Prix Schulthess des jardins, 2015”

Avec ce postulat, nous souhaiterions que la Municipalité étudie l'opportunité de mettre en place, à titre expérimental, quelques jardins partagés urbains dans notre commune.

Au nom du groupe PSIG et du groupe Les Verts,

Fredy Thomas


THÈME 6 SANTÉ ET COHÉSION SOCIALE
 6.1 Santé et environnement

POTAGERS URBAINS – POUR JARDINER AU PIED DE CHEZ SOI ET COLORER SON QUARTIER !


CONCERNE

- ménage communal
- politiques publiques


TEMPS POUR IMPLANTATION

- moins de 2 ans
- 2 à 5 ans
- plus de 5 ans


COMPLEXITÉ DE MISE EN ŒUVRE

- faible
- moyenne
- élevée


RESSOURCES NÉCESSAIRES

- basses
- moyennes
- élevées

1 A PROPOS DE L'ACTION

DESCRIPTION

On connaît bien les jardins familiaux et les jardins ouvriers. Il s'agit de grandes parcelles de jardinage clôturées, aux abords des villes, généralement hors des quartiers d'habitation, dans lesquelles les jardiniers se rendent la plupart du temps en transport individuel motorisé. La liste d'attente pour ces jardins est longue, et avec la pression grandissante du foncier urbain, ils sont de plus en plus repoussés loin des centres.

Pour répondre à cette envie des citoyens de jardiner, et pour garder des potagers au cœur des villes, une alternative : les potagers urbains.

Réalisé au cœur des lieux d'habitation, le potager urbain prend la place des parcelles inutilisées au pied des immeubles. De vastes pelouses ou de petits espaces en friche sont autant de lieux délaissés qui peuvent simplement et rapidement

se transformer en lieux de vie et de rencontres, où chacun peut se rendre à pied pour jardiner une heure ou une journée. Les jardiniers se côtoient puisque chaque parcelle (de 5 à 20 m²) est ouverte sur les parcelles voisines – pas de cabanon ou d'infrastructures lourdes.

Enfin, la culture d'espèces végétales anciennes et la pratique d'un jardinage écologique y sont remises au goût du jour.

Le potager urbain intègre tous les aspects d'un projet durable et les écoles peuvent être impliquées très tôt dans le projet avec l'idée de mettre à disposition une parcelle pour les élèves, favorisant ainsi l'éducation à l'environnement et un retour à la terre pour les enfants.

RAISONS D'AGIR

Dans le domaine social et santé

Le potager urbain peut devenir un lieu de rencontre et d'échanges favorisant l'animation de proximité et la mixité sociale. C'est un lieu convivial et de partage ouvert à tous. De plus, le potager urbain améliore la santé des usagers : le fait de jardiner en plein air favorise l'activité physique et réduit le stress.

Le potager permet la production autonome de fruits et légumes, gage d'une alimentation saine, basée sur des produits frais, locaux et de saison. En jardinant, les citoyens redécouvrent la diversité alimentaire, chose essentielle dans un contexte où la consommation d'aliments peu sains est une problématique de santé publique. En cultivant eux-mêmes une partie des aliments qu'ils consomment, les jardiniers prennent le temps de les cuisiner et de les déguster autour d'un repas convivial, ce qui modifie leur comportement alimentaire.

Dans le domaine économique

Au niveau individuel, le potager urbain permet la production, par les habitants, d'une partie des ressources alimentaires consommées, et contribue ainsi à réduire les dépenses du ménage.

Une étude française démontre qu'un ménage français modeste peut économiser annuellement l'équivalent d'un 13^e salaire en cultivant un potager urbain. Au niveau de l'économie territoriale, le projet participe à la requalification urbaine, renforçant ainsi l'attractivité et le dynamisme d'un quartier.

Dans le domaine environnemental

En végétalisant leur quartier, en réintroduisant d'anciennes espèces et en jardinant de façon écologique, les jardiniers urbains favorisent également une biodiversité riche et la préservation d'espèces en voie de disparition.



PUBLIC CIBLE, BÉNÉFICIAIRES	Tous les citoyens, les élèves des écoles partenaires, les jeunes des centres de loisirs et maisons de quartiers partenaires, les personnes âgées des EMS partenaires, etc.	
2 MISE EN OEUVRE		
OBJECTIFS	<p>Objectif principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer la qualité de vie des citoyens. <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • promouvoir une activité physique saine et en plein air; • constituer un apport en fruits et légumes frais; • sensibiliser les différentes générations de citoyens au jardinage et développer le rapport à la terre; • requalifier des espaces résiduels au coeur de quartiers d'habitation denses; 	<ul style="list-style-type: none"> • intégrer de la nature et de la biodiversité en ville; • développer le lien social et la convivialité à l'intérieur d'un quartier; • constituer un apport économique pour les familles à revenus modestes; • promouvoir le jardinage thérapeutique auprès des publics-cibles concernés (patients d'hôpitaux, personnes âgées dans les EMS, détenus, etc.).
MÉTHODOLOGIE	Conception et réalisation du projet selon un processus participatif.	Processus de validation: le processus est validé en amont, au niveau politique.
PLAN D'ACTION, PLANNING	De 9 mois à un an depuis la conférence de présentation du projet au habitants du quartier choisi jusqu'à l'inauguration du potager urbain. Durant cette période, les habitants-jardiniers	s'impliquent dans un processus participatif, participent aux travaux de réalisation du potager et suivent des cours de jardinage écologique.
FAISABILITÉ (FACTEURS DE RÉUSSITE ET RISQUES)	<p>Facteurs de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • organiser une conférence de présentation du projet à tous les habitants du quartier est une étape essentielle. Cela permet aux habitants qui ne désirent pas participer au projet d'exprimer leurs craintes (peur des bruits, de la hausse de fréquentation des lieux, peur du changement) et aux futurs jardiniers d'être rassurés sur certains points : peur des vols et des déprédations, par exemple. • la démarche participative permet aux futurs jardiniers de s'approprier le projet et de s'y sentir « comme chez eux ». Elle crée du lien en amont entre les jardiniers et facilite ainsi la cohabitation, l'entre-aide et la vie sociale 	<p>du futur potager. Cette démarche permet d'identifier les envies récurrentes à intégrer au projet comme, par exemple, une implication de tous, la volonté d'apprendre (jardinage écologique par exemple), le partage de savoir-faire, l'intégration des écoles, la possibilité de disposer d'espaces et d'outils communs. Elle permet aussi de proposer des solutions aux craintes récurrentes : compétences de jardinage, vols, déprédations, non entretien des parcelles, liens avec le voisinage, etc.</p> <p>Facteurs d'échec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • manque de volonté politique ou de la part du propriétaire foncier de la parcelle sur laquelle sera réalisé le potager urbain.
SUIVI ET ÉVALUATION	<p>Indicateur permettant l'évaluation du projet selon les objectifs précités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation réelle du potager urbain (fréquentation, temps consacré chaque semaine au jardinage par les habitants, etc.); • Quantité de fruits et de légumes produits selon la taille de la parcelle à disposition; • Nombre de jardiniers impliqués; 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de potagers urbains réalisés; • Nombre de m² d'espace pauvre en biodiversité transformé en espace favorable à la biodiversité; • Nombre d'événements organisés sur une année dans le potager. • Quantité de fruits et de légumes produits selon la taille de la parcelle à disposition.



BÉNÉFICES ATTENDUS	<p>Bénéfices attendus selon les objectifs précités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'état de santé et du bien-être du public-cible; • Pratique régulière du jardinage par le plus grand nombre; • Production locale de fruits et légumes; • Mixité sociale et intergénérationnelle dans le potager urbain; • Espaces résiduels majeurs transformés en potagers urbains; • Transformation d'espaces bétonnés ou des pelouses monofonctionnelles en potagers intégrant une diversité d'espèces adaptées au milieu; 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation régulière d'événements dans le potager urbain et intégrations de personnes isolées dans la vie du quartier; • Mise à disposition du quartier d'un espace commun agréable et vivant; • Contribution à l'amélioration du sentiment de sécurité dans le quartier. Le fait de favoriser la fréquentation de l'espace permet notamment la surveillance informelle (coveillance) dans le quartier. Le potager joue ainsi un rôle « d'agent de sécurité gratuit ».
---------------------------	---	--

DÉLIVRABLES ET COMMUNICATION	Délivrable : un potager urbain.	Communication: moyens usuels de communication de la commune.
-------------------------------------	---------------------------------	--

3 RESSOURCES

RESSOURCES HUMAINES	<p>Chef de projet dans la commune (service en charge des espaces verts, délégué Agenda 21, etc.).</p> <p>Accompagnement de toutes les étapes du projet par un mandataire.</p>	<p>Personne compétente dans la commune ou mandatée pour les cours de jardinage écologique.</p>
RESSOURCES FINANCIÈRES	<p>Les coûts de réalisation du potager urbain sont pris en charge par la commune (conduites d'eau, préparation du sol, séparation des parcelles,</p>	<p>clôture, réalisation des cheminements, etc.). Dépend de la taille de la parcelle et des aménagements choisis.</p>

4 EXEMPLES, RÉALISATIONS, PERSPECTIVES

L'association equiterre développe et promeut ce projet et accompagne les collectivités publiques, les régies, les propriétaires ou les habitants souhaitant réaliser des potagers urbains. Elle propose également la réalisation de potagers urbains à proximité des écoles, centres de loisirs, maisons de quartier, ainsi que des EMS, hôpitaux ou établissements pénitentiaires, par exemple, notamment dans le but de permettre la pratique du jardinage thérapeutique.

Un premier potager urbain a été inauguré au Grand-Saconnex en mai 2011. D'autres potagers urbains ont suivi à Thônex, Meyrin, Onex et dans l'établissement de détention de Villars (canton de Genève). Voir www.potagersurbains.ch.

L'enjeu aujourd'hui est de convaincre les régies privées. Il est important de leur montrer que ces potagers augmentent la plus-value qualitative de leur bien immobilier, qu'ils réduisent leurs coûts d'entretien de la parcelle, et enfin que le projet sécurise les alentours des immeubles et favorise un meilleur respect des lieux.

5 POUR EN SAVOIR PLUS

CONTACTS	<p>Association equiterre 021 341 41 10, info.ls@equiterre.ch www.potagersurbains.ch www.jardinsdepoche.ch</p>
-----------------	---



Ecublens VD, le 27 Avril 2017

Type :

Postulat

Motion

Amendement

Autre (préciser) : Voeu

Dès que les beaux jours reviennent, le parc ex-Domino est devenu un lieu très fréquenté par des familles d'Ecublens, peut-être notre centre ville. Nous avons une chance inestimable de disposer d'un très grand espace vert entièrement clôturé en plein centre ville. Pourtant, le potentiel de ce parc est largement sous-exploité. Si le parc dispose bien de jeux pour les très jeunes enfants, d'un terrain de pétanque et d'arbustes, ces équipements restent limités et en particulier il n'y a vraiment de coins ombragés. Par ce vœu, je suggère que la Municipalité et les services techniques installent rapidement (cet été si possible) des équipements supplémentaires, par exemple, des structures légères pour créer de l'ombre, des dalles lestées pour parasols, des tables des points d'eau, des tables de ping-pong, des jeux pour les grands enfants, etc, ...

Daniel Sage

Nom, prénom :

SAGE Daniel

Signature :